

Séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Saint-Maxime-du-Mont-Louis, tenue le 5 juin 2017 à 20h00 à la salle du Conseil située au 1, 1^{ère} avenue Ouest à Mont-Louis.

Sont présents :

Serge Chrétien, maire
Diane Dupuis, conseillère au siège # 1
Germain Émond, conseiller au siège # 3
Claude Laflamme, conseiller au siège # 4
Renaud Robinson, conseiller au siège # 6

Sont absents :

Tous formants quorum, sous la présidence de monsieur Serge Chrétien, maire.

Sont également présents:

Suzanne Roy, sec.-trés. et directrice générale
Diane Gaumont, adj. à l'administration et sec-trés. adjointe

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance et vérification du quorum
2. Acceptation de l'ordre du jour
3. Adoption des procès-verbaux :
 - a. Séance ordinaire du 1^{er} mai 2017
 - b. Séance extraordinaire du 11 mai 2017
4. Acceptation des dépenses
5. Nomination du maire suppléant
6. PAARRM 2017-2018
7. Achat d'une remorque de transport d'équipements lourds
8. Rétrocaveuse JCB – Location temporaire de remplacement
9. Soumission asphaltage TP2017-01- Adjudication
10. Soumission planage Avenue E – Adjudication
11. TPSGC – Partie terrestre attenante au quai de Mont-Louis Est
12. Réfection du mur Chemin du Portage – Mandat pour nouvelle géométrie de la route
13. Mise à jour du PMU – Mandat de services forfaitaires
14. AJHG – Camp de jour été 2017
15. OMH Mont-Louis
 - a. États financiers 2016
 - b. Révision du déficit d'exploitation 2017
16. Demandes diverses
 - a. Club Lions de Mont-Louis – Fête des voisins – 4 juin 2017
Fête de la St-Jean – 24 juin 2017
 - b. Sports & Loisirs Gros-Morne- Fête de la St-Jean – 24 juin 2017
 - c. La Machine à Truc – Festival gaspésien de contes et légendes
 - d. Jamboree Quad 2018 – Commandite
 - e. Corporation du Tourisme de Mont-Saint-Pierre – Commandite
 - f. Maison l'Essentielle – Demande de remboursement de l'impôt foncier
 - g. Concept K – Approbation d'enseignes / Parc Gros-Morne
17. Rapport des représentants municipaux aux différents comités
18. Période de questions
19. Levée de la session

107-06-2017 ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Germain Émond,
Appuyé de Diane Dupuis,
et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE l'ordre du jour soit accepté tel que proposé et que le point «Demandes diverses» demeure ouvert.

Proposition adoptée.

108-06-2017 ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

Tous les membres du Conseil déclarent avoir lu les procès-verbaux des sessions suivantes :

- ✓ Séance ordinaire du 1^{er} mai 2017
- ✓ Séance extraordinaire du 11 mai 2017

Sur proposition de Renaud Robinson,
Appuyé de Diane Dupuis,
il est résolu que les procès-verbaux soient adoptés tel que rédigé.

Proposition adoptée.

109-06-2017 ACCEPTATION DES DÉPENSES

Sur proposition de Claude Laflamme,
Appuyée de Renaud Robinson,
Il est résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE le conseil approuve les listes de dépenses suivantes :

Comptes à payer, pour un total général de	150 716,81 \$
Comptes payés, pour un total général de	20 925,15 \$
Paiements par dépôt direct, pour un total général de	122 564,41 \$

Présentées aux membres du Conseil lors de la préséance.

La secrétaire-trésorière certifie que la municipalité dispose des crédits suffisants pour les dépenses acceptées dans la présente résolution.

Proposition adoptée.

110-06-2017 NOMINATION DU MAIRE SUPPLÉANT

Sur proposition de Claude Laflamme,
Appuyée et résolu à l'unanimité :

QUE Renaud Robinson soit nommé maire suppléant pour la période débutant le 5 juin 2017 jusqu'au 13 novembre 2017. La présente résolution remplace la décision # 169-10-2016 suite à la démission de M. Mario Lévesque.

Proposition adoptée.

111-06-2017 PAARRM 2017-2018 / DEMANDE D'AIDE FINANCIERE

Sur proposition de Renaud Robinson,
Appuyé de Claude Laflamme,
Il est résolu à l'unanimité :

QUE la Municipalité de Saint-Maxime-du-Mont-Louis dépose une demande au Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal pour l'exercice financier 2017-2018 pour réaliser les travaux suivants :

- Planage de l'Avenue E Estimé à 9 500 \$, tx nettes
- Chemin du Portage – Creusage et reprofilage des fossés - Estimé à 12 000 \$

Proposition adoptée.

112-06-2017 ACHAT D'UNE REMORQUE DE TRANSPORTS D'ÉQUIPEMENT LOURD

Considérant que Remorque des Monts offre une remorque de transport de 18 pieds avec essieux de 5200 lb l'unité au prix de 4972 \$ plus taxes ;

Considérant qu'il est requis d'acquérir cet équipement pour le transport du tracteur Massey Ferguson, le compacteur et de la cage de protection pour excavation ;

Sur proposition de Germain Émond,
Appuyée de Claude Laflamme
Il est résolu à l'unanimité :

QUE la municipalité de Saint-Maxime-du-Mont-Louis autorise l'acquisition d'une remorque modèle CH8118TA3 de Remorque des Monts au cout de 5716,56 \$.

La secrétaire-trésorière certifie que la Municipalité possède les crédits nécessaires au surplus cumulé non affecté.

Proposition adoptée.

113-06-2017 RÉTROCAVEUSE JCB – LOCATION TEMPORAIRE DE REMPLACEMENT

Considérant que la rétrocaveuse (pépine) JCB est en réparation en atelier à Québec ;

Sur proposition de Renaud Robinson,
Appuyée de Claude Laflamme,
Il est résolu :

QUE la Municipalité de Saint-Maxime-du-Mont-Louis autorise la location d'une rétrocaveuse John Deere modèle 410L pour une période de 28 jours (176 heures) au coût de 4500 \$ plus taxes.

Le transport aller retour de Mont-Joli est au frais de la Municipalité ainsi que les assurances responsabilité. Le paiement est autorisé sur réception de la facture.

La secrétaire-trésorière certifie que la Municipalité possède les crédits nécessaires au poste 02 32000 316.

Proposition adoptée.

114-06-2017 SOUMISSION ASPHALTAGE TP2017-01 – ADJUDICATION

Considérant que la Municipalité de Saint-Maxime-du-Mont-Louis a lancé un appel d'offres sur le SEAO pour la fourniture d'enrobé bitumineux et le pavage de diverses rues ;

Considérant que deux soumissions ont été déposées ;

- Entreprises Mont-Sterling inc. 67 846.75 \$
- Nasco inc. 109 750.54 \$

Considérant qu'au terme de l'analyse des critères de conformité, la soumission la plus basse est la seule conforme au devis d'appel d'offres ;

EN CONSÉQUENCE,
Sur proposition de Claude Laflamme,
Appuyée de Germain Émond,
Il est résolu à l'unanimité :

QUE la Municipalité de Saint-Maxime-du-Mont-Louis attribue le contrat de fourniture d'enrobé bitumineux et pavage de diverses rues – couche de correction et couche d'usure à la firme Entreprises Mont-Sterling pour une somme de 67 846,75 \$ \$

La secrétaire-trésorière confirme que les crédits sont disponibles au Programme TECQ 2014-2018.

Proposition adoptée.

115-06-2018 SOUMISSION PLANAGE AVENUE E – ADJUDICATION

Considérant que des travaux de planage sont nécessaires pour maximiser les travaux d'asphaltage autorisés sur l'Avenue E ;

Sur proposition de Germain Émond,
Appuyé de Claude Laflamme,
Il est résolu à l'unanimité :

QUE la Municipalité de Saint-Maxime-du-Mont-Louis accorde le contrat de planage de l'Avenue E à Les entreprises Mont-Sterling inc. au coût de 9507 \$ plus taxes.

La secrétaire-trésorière certifie que la Municipalité possède les crédits relatifs à la présentation au surplus cumulé non affecté à défaut d'être admissible au PAARRM 2017-2018.

Proposition adoptée.

116-06-2016 TRANSPORT CANADA – PARTIE TERRESTRE ATTENANTE AU QUAI DE MONT-LOUIS EST

Considérant que le Conseil de la Municipalité Saint-Maxime-du-Mont-Louis a pris connaissance du plan d'aménagement de la partie terrestre du quai est de Mont-Louis transmis par Transport Canada le 16 mai 2017 ;

Considérant que tous les membres sont en accord avec le projet présenté ;

Sur proposition de Diane Dupuis,
Appuyé de Claude Laflamme,
Il est résolu à l'unanimité :

QUE la Municipalité de Saint-Maxime-du-Mont-Louis autorise Transport Canada à faire des modifications à la 10^e Rue Est afin d'aménager une aire de virage et confirme son intérêt à se porter acquéreur de la partie terrestre après la réalisation des travaux d'enrochement du quai.

De plus, elle signifie son accord à l'octroi d'une servitude de passage en faveur de Transport Canada pour l'entretien de l'enrochement après les travaux.

Proposition adoptée.

117-06-2016 RÉFECTION DU CHEMIN DU PORTAGE – NOUVELLE GÉOMÉTRIE DE LA ROUTE

Considérant que des services d'ingénierie sont requis afin de modifier la géométrie transversale du Chemin du Portage lors de la réalisation des travaux de remplacement du mur de soutènement ;

Sur proposition de Renaud Robinson,
Appuyée de Germain Émond,
Il est résolu à l'unanimité :

QUE la Municipalité de Saint-Maxime-du-Mont-Louis accorde le contrat d'ingénierie à la firme ARPO groupe-conseil inc. au montant de 1 917 \$ tel que soumis dans une proposition du 2 juin 2017 ;

Le livrable consiste en un feuillet de plan avec les sections de la route à partir du mur projeté sur les plans de Stantec incluant la géométrie montrée sur le profil de la route.

La secrétaire-trésorière certifie que les crédits sont disponibles au projet de reconstruction d'un mur de soutènement sur le chemin du Portage – Dossier : AIRRL-2015-150

Proposition adoptée.

118-06-2016 MISE À JOUR DU PLAN DE MESURES D'URGENCE (PMU) – MANDAT DE SERVICES À FORFAIT

Considérant que le Ministre de la Sécurité publique a déposé un projet de règlement modifiant la Loi sur la sécurité civile à la Gazette officielle du Québec le 22 février 2017 (chapitre S-2.3);

Considérant que le règlement qui en découle prévoit les procédures d'alerte et de mobilisation et les moyens de secours minimaux pour protéger la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre majeur réel ou imminent;

Considérant que la Municipalité, doit en tout temps, être en mesure de lancer l'alerte et de mobiliser les personnes désignées par la municipalité selon son schéma d'alerte ;

Considérant qu'elle doit aussi être en mesure d'assurer les moyens de secours minimaux par l'élaboration des procédures d'évacuation et de confinement de la population menacée par un sinistre majeur réel ou imminent;

Pour ces raisons,
Sur proposition de Diane Dupuis,
Appuyée de Renaud Robinson,
Il est résolu à l'unanimité :

QUE la Municipalité de Saint-Maxime-du-Mont-Louis mandate Monsieur Bernard Mondion à titre de responsable de la mise à jour du Plan de mesures d'urgence de la Municipalité de Saint-Maxime-du-Mont-Louis en réponse au projet de règlement sur les procédures d'alerte et de mobilisation et les moyens de secours minimaux pour protéger la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre;

QU'un montant forfaitaire de 3 500 \$ pour services professionnels soit accordé, incluant l'allocation de dépenses bureautiques et déplacements sur le territoire municipal et payable en 7 versements mensuels égaux.
Les livrables seront complétés au plus tard le 15 décembre 2017.

La secrétaire-trésorière certifie que la Municipalité possède les crédits nécessaires au programme FAIR 2017.

Proposition adoptée.

119-06-2017 AJHG – CAMP DE JOUR ÉTÉ 2017

Considérant qu'AJHG a mis en place un camp de jour pour l'été 2017 afin de rassembler les jeunes de La Martre à Ste-Madeleine-de-la-Rivière-Madeleine ;

Considérant que la Commission scolaire a retiré l'autorisation d'utiliser ses locaux suite à l'annonce de rénovations à l'intérieur de ses locaux ;

Sur proposition de Claude Laflamme,
Appuyé de Germain Émond,
Il est unanimement résolu :

QUE la Municipalité de Saint-Maxime-du-Mont-Louis autorise AJHG a tenir le Camp de jour 2017 dans les locaux du Centre Judes Drouin. La location est gratuite. Les frais d'entretien des locaux sont à la charge d'AJHG et sous la responsabilité de Dominic Gagné, coordonnateur.

Proposition adoptée.

120-06-2017 OMH MONT-LOUIS – APPROBATION DES ÉTATS FINANCIERS 2016

Considérant que l'OMH Mont-Louis a déposé ses états financiers 2016 démontrant un déficit d'exploitation établi à 63 034 \$;

Considérant que la quote-part municipale supplémentaire pour l'année 2016 aux états financiers audités est de 94 \$;

Sur proposition de Diane Dupuis,
Appuyé de Renaud Robinson,
Il est résolu à l'unanimité :

QUE la Municipalité de Saint-Maxime-du-Mont-Louis accepte les états financiers 2016 tel que déposé.

Proposition adoptée.

121-06-2017 OMH MONT-LOUIS – RÉVISION DU DÉFICIT D'EXPLOITATION 2017

Sur proposition de Renaud Robinson,
Appuyé et résolu à l'unanimité :

QUE la Municipalité de Saint-Maxime-du-Mont-Louis accepte la révision budgétaire 2017 pour un montant de 11 851 \$ au budget RAM-capitalisé.

Proposition adoptée.

122-06-2017 DEMANDE DE COMMANDITES :

Sur proposition de Claude Laflamme,
Appuyé de Germain Émond,
Il est résolu à l'unanimité :

QUE la Municipalité de Saint-Maxime-du-Mont-Louis autorise le versement des commandites suivantes :

Club Lions Mont-Louis – Fête de voisins- 4 juin 2017	50 \$
Club Lions Mont-Louis – Fête de la St-Jean – 24 juin 2017	100 \$
Sports & Loisirs Gros-Morne – Fête de la St-Jean -24 juin 2017	100 \$
La Machine à Truc – Festival gaspésien de contes et légendes	300 \$
Jamboree Quad 2018	200 \$
Corporation du Tourisme de Mont-Saint-Pierre – compétition	100 \$
	<u>850 \$</u>

123-06-2017 MAISON L'ESSENTIELLE – DEMANDE DE REMBOURSEMENT DE L'IMPÔT FONCIER

Sur proposition de Renaud Robinson,
Appuyée de Claude Laflamme,
Il est résolu à l'unanimité :

QUE la Municipalité St-Maxime-du-Mont-Louis autorise le versement d'une aide financière de 1150 \$ à la Maison l'Essentielle à titre d'aide au démarrage pour la 1^{ère} année de mise en services.

Proposition adoptée

124-06-2017 CONCEPT K – ENSEIGNES SUR L'HISTOIRE DE GROS-MORNE

Sur proposition de Germain Émond,
Appuyé de Claude Laflamme,
Il est résolu à l'unanimité :

QUE la Municipalité de Saint-Maxime-du-Mont-Louis approuve le projet d'enseignes de sentier relatant les 150 ans de Gros-Morne et autorise la conclusion du contrat avec Concept K au montant de 838,86 \$ tel que spécifié dans la confirmation # 133A-1948734.

Proposition adoptée.

PÉRIODE DE QUESTIONS

125-06-2017 LEVÉE DE LA SÉANCE

Sur proposition de Germain Émond, la séance est levée.

Je, Serge Chrétien, maire, atteste que la signature du présent procès verbal, équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code municipal.

Serge Chrétien, maire

Suzanne Roy, d.g. et sec.- très.